

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIQUE - (N° 907)

## AMENDEMENT

N ° CL249

présenté par  
M. Tavernier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---